

SESSION DE FORMATION EN DISTANCIE

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel du secteur de la formation ayant besoin de connaître les nouveautés en matière de formation professionnelle

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures »

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questionsréponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entrainement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation





De 5 à 9 personnes maximum

ÊTRE À JOUR DE LA RÉGLEMENTATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2026

Face à une réglementation mouvante et complexe, la veille juridique devient incontournable pour tout professionnel du secteur de la formation professionnelle. Cette formation a pour objet de vous permettre de rester à jour sur toutes les nouvelles mesures réglementaires, législatives et jurisprudentielles pouvant impacter votre activité, tout en vous donnant les clés pour mettre en place votre propre veille juridique.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les derniers textes juridiques ou d'ajustement dans le domaine de la formation et de l'apprentissage (décrets, ordonnances...)
- > Mesurer les impacts des nouveautés réglementaires sur son activité de formation
- > Identifier les principales sources de veille juridique en matière de formation

PROGRAMME

COMPRENDRE LA NOUVELLE ARCHITECTURE FINANCIÈRE 2026

- Le volet formation et apprentissage dans la loi de finances 2026.
- Budget prévisionnel de France compétences et sa répartition.
- Zoom sur les dépenses déductibles de la taxe d'apprentissage en 2026.
- Zoom sur le fonctionnement de la distribution de la taxe d'apprentissage à travers le nouveau portail «SOLTéA».

IDENTIFIER L'ACTUALITÉ DES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

 France compétences et opérateurs de compétences face à la question du financement et de la gouvernance.

- Caisse des dépôts, opérateur de CEP, Transitions Pro face à la question de la régulation du financement des projets personnels.
- Organismes de formation et CFA face à l'actualité de Qualiopi et des certifications professionnelles.

IDENTIFIER L'ACTUALITÉ DES MESURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- Les sources de veille juridique en fonction d'un segment de marché de la formation professionnelle.
- Actualité réglementaire et jurisprudentielle des dispositifs de formation : apprentissage, contrat de professionnalisation, CPF, projet de transition professionnelle, Pro-A, etc.
- Actualité jurisprudentielle de l'entretien professionnel : état des lieux des échéances, des sanctions, du contrôle.





Classe virtuelle



Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)

Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandes.

Ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage.



Évaluation





sur la boutique en ligne de Centre Inffo

https://boutique.centre-inffo.fr

Toute une équipe
Nadia Barr - Tél.: 01 55 93 91 83

au service de votre métier

Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

SE FORMER EN INTRA OU SUR-MESURE ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS

Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20 Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DE FORMATION EN DISTANCIEL

	ÉGLEMENTATION DE LA FORMATION PRO Tarif: 995 € ht (TVA 20 %) 1 194	
PARTICIPANT		
		nom
		vice
CORRESPONDANT FORMATION		
Nom	Pré	nom
Fonction	Ser	vice
Raison sociale et adresse de l'éta		
Tél.		
		// / N° client: ///_ / Effectif: //
FA OTUDATION		
FACTURATION		
Accord de prise en charge d'un C	Opco ⁽¹⁾ □ Nom de l'Opco	Montant de la prise en charge € TTC
Établissement à facturer (si diffé	rent du participant) ou Opco	
Adresse		
Contact référent		
Tél	Courriel	
Ces données personnelles sont utilisées par Centre I communication à des tiers.	inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offer	rts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune
(1) En cas de subrogation, le client doit	l'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en ch tement le client qui se fera rembourser par son orga	arge de son organisme financeur avant le début de la formation.
Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :		Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.
☐ Par chèque bancaire	☐ Par chèque postal	Lu et approuvé
ou je règle par virement, en préd	cisant le titre et la date de la formation :	
		Date
□ Virement postal : IBAN de la Société générale FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP		Cachet et signature